

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE VIENNE
CANTON DE L'ISLE D'ABEAU

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°2020-28**

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 15
Présents : 14
Pouvoir : 00
Votants : 14

L'an deux mil vingt
Le 03 juillet à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 29 juin 2020

OBJET : Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal d'Equipements des 4 vallées (SIE)

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Marcel BERTHIER, Maurice BONNET-PIRON, Sébastien GUILLAUD, PASCALE CHOTEL, Dominique FLACHER, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, David ORJOLLET, Jean-Michel PIDOLOT, Philippe PELLET, Albane PINEDE, Annie, PIGNEDE, Sylvie SABATIER,

ABSENT : Benoist CHAMARAUD

Secrétaire de séance : BERTHIER Marcel

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 25 JUIN 2009 et l'arrêté n°2009-08228 créant le « Syndicat Intercommunal d'Equipement des 4 Vallées » avec :

- les communes de CHATONNAY, CULIN, LIEUDIEU, TRAMOLE, MEYRIEU LES ETANGS et STE ANNE SUR GERVONDE. Il gère le gymnase Intercommunal, la salle d'activités sportives et culturelles à MEYRIEU LES ETANGS et le car scolaire.
- les seules communes de CHATONNAY et STE ANNE/GERVONDE. Il gère la salle polyvalente.

Il indique qu'il convient de nommer deux Conseillers Titulaires et deux Conseillers Suppléants par commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de nommer :

- GUILLAUD Sébastien et PINEDE Albane – Conseillers Titulaires
- GUIVIER Laure-Paola et PIGNEDE Annie – Conseillers Suppléants

Jean-Michel DREVET,
Maire.



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité, Certifié exécutoire et affiché